

COLLOQUE RP90

14h 15 : ouverture du colloque (L. ARNAUD de LEYSSAC, président du CRIES)

14h 20 : exposé introductif (C. SEIBEL - direction générale de l'INSEE)

Première partie : le dénombrement

14h25 l'Ile-de-France dans son contexte national
(JJ. RONSAC - DR INSEE)

14h40 analyse spatiale des relations
population/habitat (P. LOUCHART - IAURIF)

14h55 logement et taille des ménages : évolution
et analyse spatiale (O. JEAN - DR INSEE)

15h10 solde naturel et solde migratoire
(C. BONIOU - DR INSEE)

15h25 *QUESTIONS*

15h45 *PAUSE*

Deuxième partie : - éléments de méthodologie - premiers résultats de l'exhaustif

16h00 les estimations de population
(T. LE JEANNIC - DR INSEE)

16h15 les projections de population
(M. SAGOT - IAURIF)

16h30 composition des ménages franciliens
(Y. CHAUVIRE - CNRS)

16h45 analyse par âge de la population francilienne
(T. LE JEANNIC - DR INSEE).

17h00 *QUESTIONS*

JJR/MV

PEUT-ON PARLER D'HYPERTROPHIE FRANCILIENNE ?

Les apparentes surprises du dernier recensement

Les résultats du recensement de la population de 1990 ont surpris : l'Ile-de-France compte 250 000 habitants de plus que ce que tous les spécialistes avaient estimé. Pour autant, la région capitale serait-elle devenue un monstre hypertrophié laissant la province exsangue, telle qu'elle est parfois présentée dans certains discours ?

La réponse à cette question apparaît différente selon l'ampleur du retour en arrière que l'observateur consent à effectuer.

Sur les 15 dernières années, le retournement de tendance constaté entre les deux périodes intercensitaires paraît impressionnant, puisque le taux de croissance annuel de l'Ile-de-France est passé de + 0,28 % à + 0,71 %, alors que celui de la France entière s'élevait légèrement, de + 0,45 % à 0,51 %.

Mais, si l'on examine la période des 30 dernières années, l'intervalle intercensitaire 1975-1982 apparaît bien comme une parenthèse "conjoncturelle" puisque, en dehors de cette exception, le taux de croissance de l'Ile-de-France a toujours été un peu supérieur à celui de la France. En d'autres termes, la part de la croissance francilienne dans celle du pays tout entier a constamment oscillé entre 20 et 25 % sauf, exceptionnellement, entre 1975 et 1982 où elle avait chuté à moins de 12 %.

Au total, le poids relatif de l'Ile-de-France dans la population de la France, ces 30 dernières années, est remarquablement stable : 18,2 % en 1962, 18,6 % en 1968, 18,8 % en 1975, 18,5 % en 1982, 18,8 % en 1990.

Depuis 30 ans, l'Ile-de-France a cessé de "pomper" sur la province

Pourtant, il est certain que l'Ile-de-France n'a pas toujours concentré, comme aujourd'hui, 18,8 % de la population du pays sur 2,2 % du territoire métropolitain. C'est ici qu'apparaît l'intérêt d'un retour en arrière jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle.

A cette époque, l'Ile-de-France dans ses limites actuelles ne regroupait que 7 % de la population de la France. Cette part a constamment augmenté pendant un siècle pour atteindre 9 % au début du dernier quart du XIX^{ème} siècle, 12 % au début du XX^{ème} siècle, 15 % à la fin du premier quart du XX^{ème} siècle, et enfin 18 % à la fin des années 50.

Au fond, chaque quart de siècle ajoutait 3 % à la part de l'Ile-de-France dans la France entière. C'est ce long processus qui a été stoppé depuis 30 ans, et l'on peut dire qu'à l'échelle historique, la stabilisation du poids démographique de la région capitale n'est pas démentie par le dernier recensement.

Les causes de cette stabilisation ne sont certainement pas à rechercher du côté des facteurs naturels. Pour prendre un seul exemple, le nombre d'enfants par femme s'élevait il

y a 30 ans à 2,9 pour la France entière contre 2,5 seulement pour l'Ile-de-France. La chute historiquement brutale (1964-1976) de cet indicateur conjoncturel de fécondité a finalement abouti à une homogénéisation entre la région capitale et la province : 1,8 enfant par femme pour l'une comme pour l'autre, et ceci s'est stabilisé à ce niveau depuis 15 ans.

L'explication tient donc au facteur migratoire. Pendant toute son histoire, l'Ile-de-France s'est toujours présentée comme un terre d'accueil et son solde migratoire est resté largement positif jusqu'aux années 60. Depuis 1968, le solde migratoire est devenu négatif avec la province. Ceci était encore compensé par l'apport de l'immigration en provenance de l'étranger. Ce n'est même plus le cas depuis 1975, date historique à partir de laquelle le solde migratoire global de l'Ile-de-France a cessé d'être positif.

Le regain de la croissance démographique francilienne constaté entre 1982 et 1990 ne traduit que l'atténuation du déficit migratoire, mais celui-ci subsiste actuellement et la totalité de la croissance de l'Ile-de-France repose donc uniquement sur le solde naturel (naissances moins décès) d'une population à structure relativement jeune.

Les disparités spatiales s'accroissent sur le territoire français

Finalement, en termes d'évolution démographique, le contraste principal ne semble pas résider dans l'opposition entre l'Ile-de-France et la province dans son ensemble. En revanche, les contrastes sont saisissants, à l'intérieur même de la province, entre d'une part, les zones à forte croissance (grand Sud-Est de Toulouse à Genève, proche Bassin Parisien de Compiègne à Orléans, façade Ouest de Rennes à Bordeaux) et, d'autre part, la "diagonale aride", ligne de dépression qui traverse la France du nord-est au sud-ouest, de la frontière belge (Ardennes) à la frontière espagnole (Hautes-Pyrénées), en passant par le Massif Central. Celui-ci cumule de façon préoccupante, en de nombreux endroits, solde naturel négatif et solde migratoire déficitaire.

De ce point de vue, le recensement de 1990 n'apporte donc pas d'éléments structurels nouveaux, si ce n'est une tendance inquiétante à l'aggravation des disparités spatiales.

Jean-Jacques RONSAC

RECENSEMENT DE 1990 ET ÉVOLUTION SPATIALE EN ÎLE-DE-FRANCE

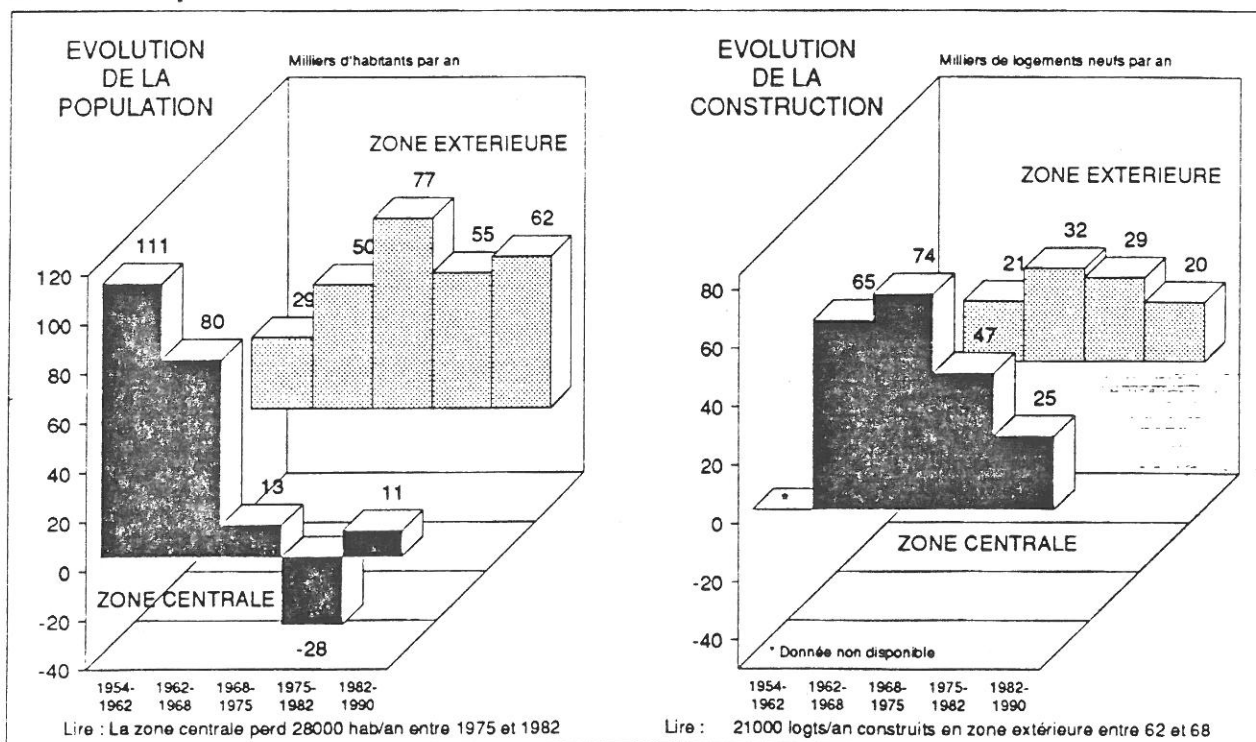
ARRÊT DU DÉPEUPELEMENT DE LA ZONE CENTRALE POURSUITE DE L'URBANISATION EN ZONE EXTÉRIEURE

Depuis 1982, l'Île-de-France gagne 72 000 habitants par an. Une croissance 2,5 fois plus élevée qu'entre 1975 et 1982 (+28 000 hab/an)¹. Pour autant, sur le plan spatial, la zone extérieure s'accroît à peine plus vite que sur la période antérieure : elle gagne 62 000 habitants par an, contre 55 000 entre 1975 et 1982. L'explication tient à l'arrêt du dépeuplement de la zone centrale :

- entre 1975 et 1982, celle-ci perd 27 000 habitants par an. Ceux-ci s'ajoutent aux 28 000 que doit accueillir la zone extérieure du fait de la croissance de la population régionale.
- depuis 1982, la zone centrale gagne 11 000 habitants par an. Elle absorbe 15 % de la croissance régionale et limite d'autant la pression sur la zone extérieure.

Cette évolution est paradoxale. Elle intervient alors que la construction neuve n'a jamais été aussi faible, en particulier dans la zone centrale. Elle est trois fois moins élevée qu'entre 1968 et 1975, et près de deux fois moins importante qu'entre 1975 et 1982. Alors, l'arrêt du dépeuplement de la zone centrale, un artefact statistique, lié à une meilleure qualité du recensement de 1990 ? La réponse est négative. La population de la zone centrale est bien en voie de stabilisation, voire d'accroissement, mais au prix d'un dysfonctionnement croissant du marché immobilier.

LE DÉPEUPELEMENT DE LA ZONE CENTRALE EST ENRAYÉ ALORS QUE LE NOMBRE DE LOGEMENTS CONSTRUITS N'Y A JAMAIS ÉTÉ AUSSI FAIBLE



1. Les ressorts de cette reprise (relance de l'économie francilienne, accroissement de l'excédent naturel (naissances-décès) et meilleure "qualité" du recensement de 1990) sont analysés par M. SAGOT dans la note rapide sur l'emploi et l'économie n°21 : Recensement de 1990 : l'INSEE annonce 10 650 000 habitants en Île-de-France. IAURIF, juillet 1990.

54-62: L'essentiel de la croissance régionale (+140 000 hab/an) est absorbée par les banlieues proches (40 %) et extérieures (40 %), dans un périmètre qui ne dépasse pas 10 à 15 km autour de Paris.

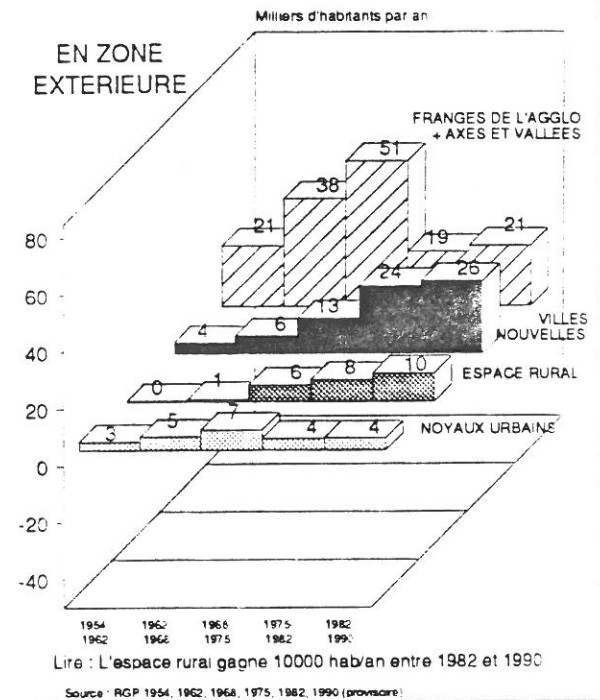
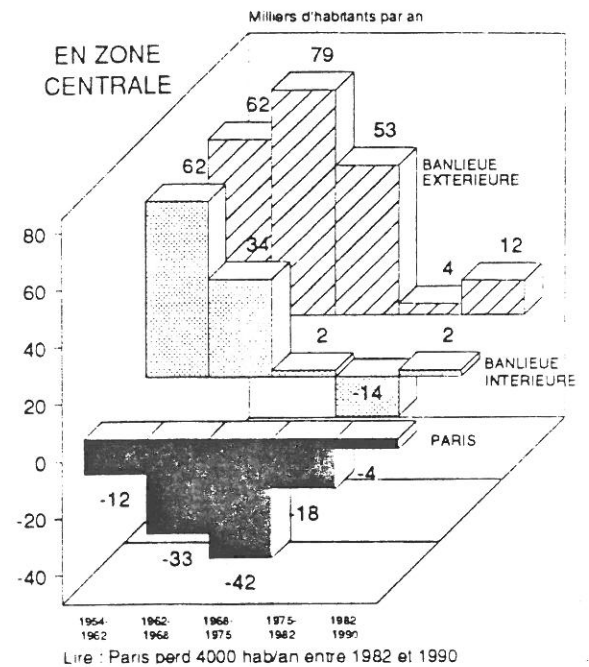
62-68: Paris perd une population identique à celle que gagne la banlieue proche (33 000 hab/an). Les 130 000 habitants nouveaux qu'enregistre chaque année la région sont donc accueillis plus loin : en banlieue extérieure pour la moitié d'entre eux, aux franges de l'agglomération, le long des vallées et des grands axes de communication pour un quart d'entre eux.

68-75: La banlieue extérieure accueille une population (53 000 hab/an) à peu près similaire à celle que perdent Paris et les premières communes de la banlieue proche (40 000 hab/an). Les secteurs périphériques aux franges de l'agglomération et le long des axes et vallées absorbent l'essentiel (+ de 80 %) de la croissance régionale (+90 000 hab/an), donnant l'impression d'un développement tous azimuts, de plus en plus loin de Paris.

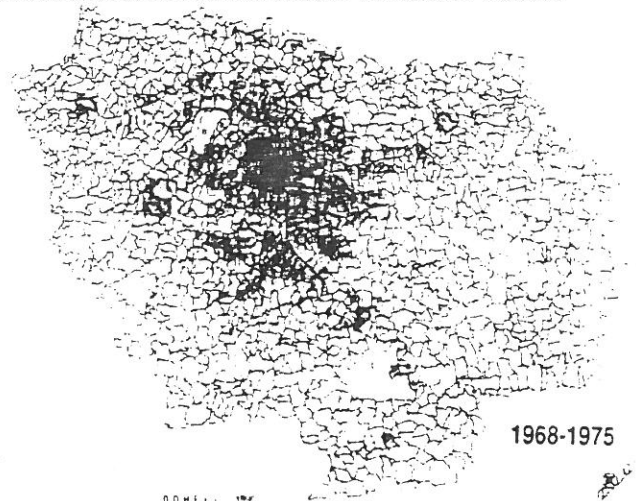
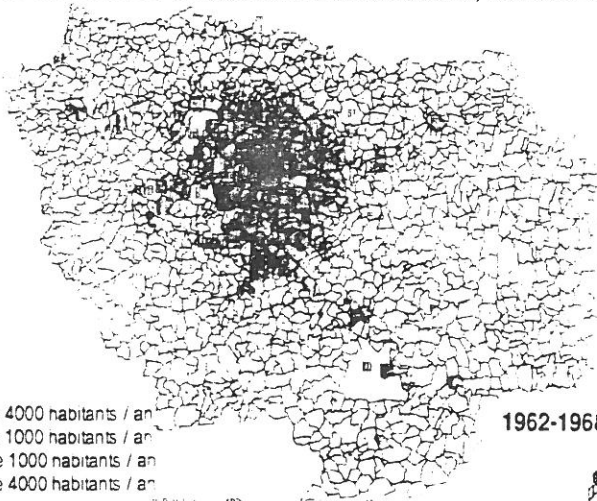
75-82: Le dépeuplement de Paris se ralentit. Il s'étend en revanche à l'ensemble de la banlieue proche, et menace de toucher la banlieue extérieure. Pour la première fois, celle-ci enregistre un solde migratoire négatif (plus de départs que d'arrivées), et ne s'accroît qu'en raison d'un excédent encore important des naissances sur les décès. Les secteurs périphériques doivent faire face au dépeuplement du centre de la région (-27 000 hab/an) et à une croissance régionale heureusement très fortement ralentie (+28 000 hab/an). Les Villes Nouvelles "canalisent" près de la moitié de la croissance en zone extérieure, et limitent d'autant la pression sur les secteurs péri-urbains.

82-90: Le dépeuplement de la zone centrale est enrayé. Mais une croissance régionale rapide (+72 000 hab/an) ne peut empêcher une nouvelle extension de l'urbanisation : les secteurs périphériques gagnent 62 000 hab/an. Les Villes Nouvelles continuent à jouer leur rôle. Elles "canalisent" encore plus de 40 % de la croissance en zone extérieure, en accueillant chaque année 26 000 habitants supplémentaires. Mais leur rythme de développement se ralentit (+5,2 % l'an depuis 1982, contre +7,8 % entre 1975 et 1982), à la différence des zones rurales dont le rythme de croissance passe de 2,4 à 2,6 % par an.

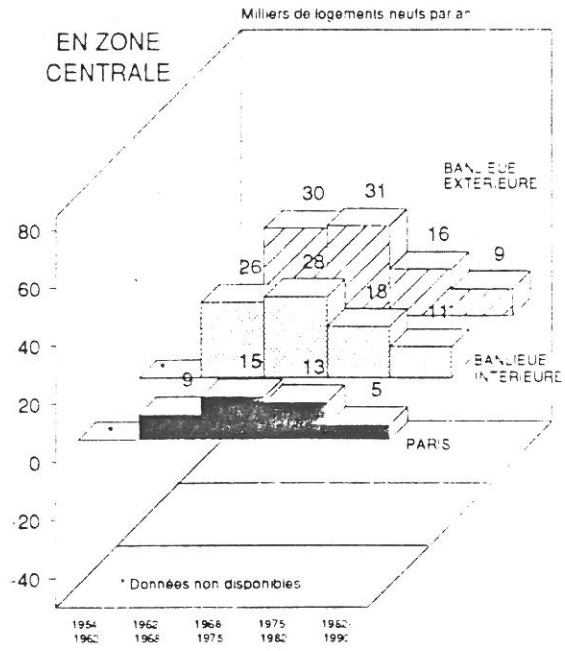
EVOLUTION DE LA POPULATION



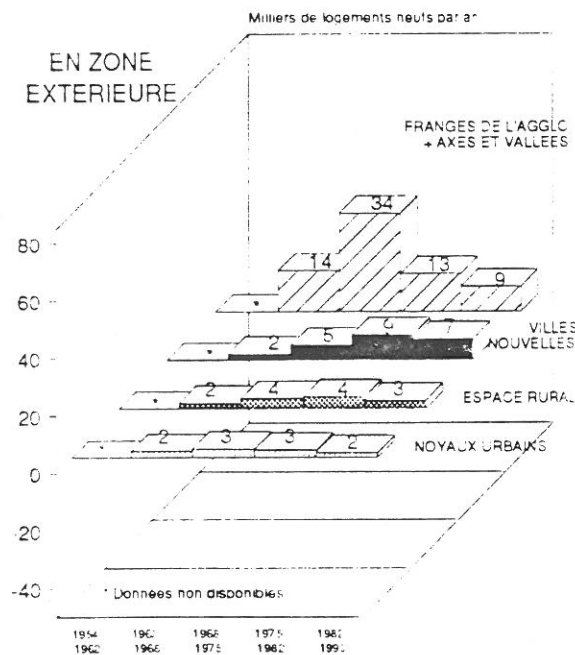
LA CROISSANCE S'ÉTEND EN BANLIEUE EXTÉRIEURE, PUIS AUX FRANGES DE L'AGGLOMÉRATION ET LE LONG DES AXES ET VALLÉES



EVOLUTION DE LA CONSTRUCTION



Lire : 5 000 logts/an construits à Paris entre 1982 et 1990



Lire : 3 000 logts/an construits dans le rural entre 82 et 90

Source : RGP 1962, 1975, 1982 et SICLOVE depuis 1982

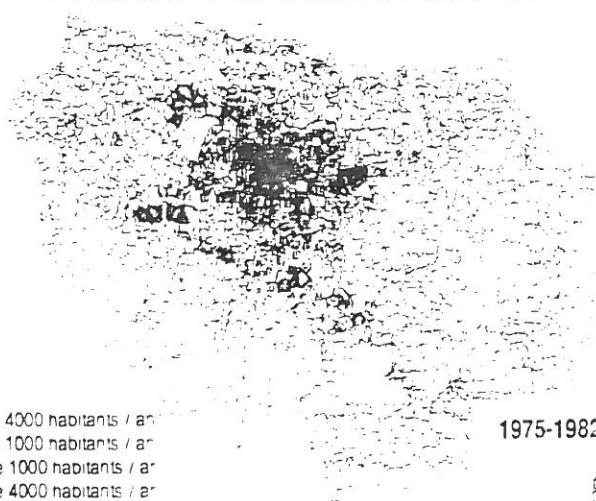
Dans les secteurs qui s'urbanisent rapidement, la construction est le principal facteur d'évolution du parc de logements et de la population. Les communes situées aux franges de l'agglomération et le long des axes et vallées ont enregistré les plus fortes hausses de population entre 1968 et 1975, à une époque où la construction était au plus haut. Lorsque la construction est ou devient marginale par rapport au parc existant, les transformations qui affectent le parc ancien et son occupation expliquent très largement l'évolution de la population qui y réside. Le dépeuplement de Paris n'a jamais été aussi fort qu'entre 1968 et 1975 (-42 000 hab/an), à une époque où la construction était au plus haut (15 000 log/an). Il semble enrayé depuis 1982, alors que la construction est au plus bas (5 000 log/an). Beaucoup plus que la construction, c'est l'amélioration des conditions d'habitat des parisiens qui explique la chute de la population parisienne. En 1982, Paris compte 2 176 000 habitants occupant environ 2 710 000 pièces. Le même patrimoine, utilisé aussi intensément qu'en 1954, abriterait près de 3 millions de personnes.

La stabilisation de la population en zone centrale depuis 1982, traduit l'arrêt du desserrement de la population dans le parc existant à Paris, et son fort ralentissement dans les banlieues proches et extérieures. Elle s'explique en grande partie par les tensions apparues sur le marché du logement, tensions provoquées par une chute de près de 40 % de la construction (par rapport à la période antérieure), à une époque où la région enregistrait de nouveau une hausse importante de sa population.

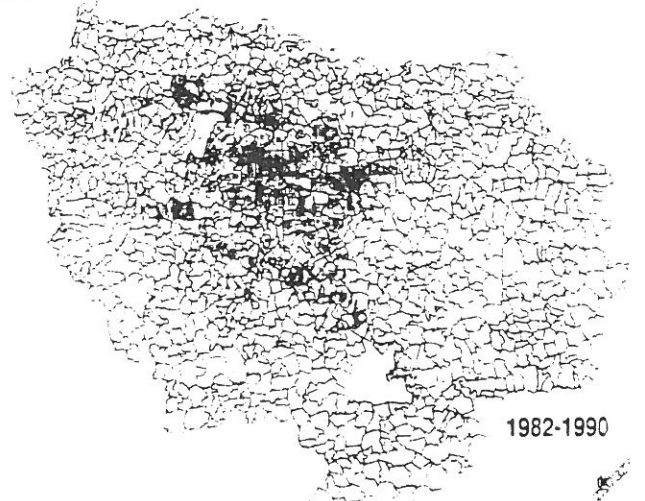
La chute de la construction est due à des facteurs économiques généraux (hausse des taux d'intérêt réel, report de l'épargne sur les valeurs mobilières, problèmes de solvabilité des ménages ...) auxquels s'ajoutent, en Ile-de-France, des problèmes de disponibilités foncières, tant dans la zone centrale, presque complètement urbanisée, que dans la zone extérieure, du fait de l'épuisement progressif des capacités d'accueil des villes nouvelles et du nombre limité de secteurs urbanisables et bien desservis dans le reste de la région. Les cartes ci-dessous le montrent assez clairement.

Par ailleurs, la hausse du prix des logements qui résulte des phénomènes précédents a pu modifier le comportement des ménages : à un logement grand, mais très loin, et finalement assez cher, une proportion croissante de ménages ont pu préférer un logement plus petit, près du centre et mieux desservi, quitte à rester locataire et à se serrer un peu.

1975-1990 : LES VILLES NOUVELLES "CANALISENT" PLUS DE 40 % DE LA CROISSANCE EN ZONE EXTERIEURE. MAIS DEMAIN ?



1975-1982



1982-1990

Gain de 4000 habitants / an
Gain de 1000 habitants / an
Perte de 1000 habitants / an
Perte de 4000 habitants / an

L'INSEE note "une probable réduction des omissions entre les recensements de 1982 et 1990". Les "oubliés de 1982", recensés en 1990, gonflent ainsi artificiellement la croissance régionale enregistrée entre 1982 et 1990, de l'ordre de 12 000 habitants par an, selon les premières estimations de l'IAURIF. Or, c'est en tissu urbain dense que les personnes oubliées sont les plus nombreuses. Dans l'hypothèse, forte, où "tous les oubliés de 1982" habitent la zone centrale, celle-ci verrait sa croissance annuelle (+11 000 hab/an) se muer en une stagnation. Paris et la proche banlieue continueraient à se dépeupler, mais à un rythme considérablement ralenti. En revanche, la banlieue extérieure, moins dense, et donc moins affectée a priori par l'amélioration de la qualité du recensement de 1990, enregistrerait bien une croissance de sa population, assez nettement supérieure à celle observée entre 1975 et 1982. L'arrêt du dépeuplement de la zone centrale serait ainsi probablement un peu anticipé, mais sans plus.

Il est aujourd'hui trop tôt pour aller plus loin dans l'analyse. Mais ces premiers résultats sont éloquentes : si la population régionale continue à croître rapidement, et si la construction n'augmente pas, le dépeuplement du centre de la région sera complètement enrayé, mais au prix d'une hausse continue du coût des logements, d'une détérioration des conditions d'habitat et d'un dysfonctionnement croissant du marché immobilier (le parc vacant et secondaire risque de tomber à un niveau qui ne permettra plus d'assurer une fluidité correcte du marché, la hausse rapide des loyers crée des effets de rente qui limitent la mobilité dans le parc existant et entretiennent la hausse des prix ...).

La solution : construire plus. Ceci suppose à la fois une densification du tissu urbain en zone centrale et l'ouverture de nouveaux sites à l'urbanisation en périphérie, de type villes nouvelles, si on veut éviter la multiplication de zones d'urbanisation "spontanées et inorganisées", fortement consommatrices d'espace.

PRINCIPALES DONNÉES RELATIVES À LA POPULATION ET À SON ÉVOLUTION DE 1962 À 1990

Dans les secteurs morphologiques	Population aux cinq derniers recensements (en milliers)					Rythme annuel moyen d'évolution de la population en %							
	1962	1968	1975	1982	1990	Global				dû au solde migratoire			
						62-68	68-75	75-82	82-90	62-68	68-75	75-82	82-90
ZONE CENTRALE	7 261	7 739	7 830	7 636	7 721	+1,1	+0,2	-0,4	+0,1	+0,3	-0,6	-1,0	-0,6
dont : Ville de Paris	2 790	2 591	2 300	2 176	2 147	-1,2	-1,7	-0,8	-0,2	-1,7	-2,1	-1,1	-0,6
Banlieue intérieure	2 808	3 013	3 028	2 930	2 948	+1,2	+0,1	-0,5	+0,1	+0,4	-0,7	-1,1	-0,7
Banlieue extérieure urbanisée	1 663	2 136	2 502	2 530	2 626	+4,3	+2,3	+0,1	+0,5	+3,2	+1,2	-0,7	-0,4
ZONE EXTERIEURE.....	1 209	1 510	2 049	2 437	2 929	+3,8	+4,5	+2,5	+2,3	+3,0	+3,5	+1,7	+1,4
dont : Villes nouvelles	112	151	239	409	616	+5,1	+6,9	+7,8	+5,2	+4,1	+5,6	+6,3	+3,5
Franges de l'agglomération	321	461	655	729	820	+6,2	+5,2	+1,5	+1,5	+5,3	+3,9	+0,6	+0,7
Agglo. secondaires des axes et vallées	363	451	616	677	758	+3,7	+4,6	+1,4	+1,4	+2,7	+3,4	+0,4	+0,5
Agglomérations secondaires isolées	154	182	232	260	294	+2,9	+3,5	+1,7	+1,6	+2,1	+2,7	+1,1	+1,1
Communes rurales	259	265	307	361	441	+0,3	+2,1	+2,4	+2,6	+0	+2,0	+2,3	+2,3
TOTAL ILE-DE-FRANCE.....	8 470	9 249	9 879	10 073	10 650	+1,5	+0,9	+0,3	+0,7	+0,7	+0,2	-0,4	-0,1

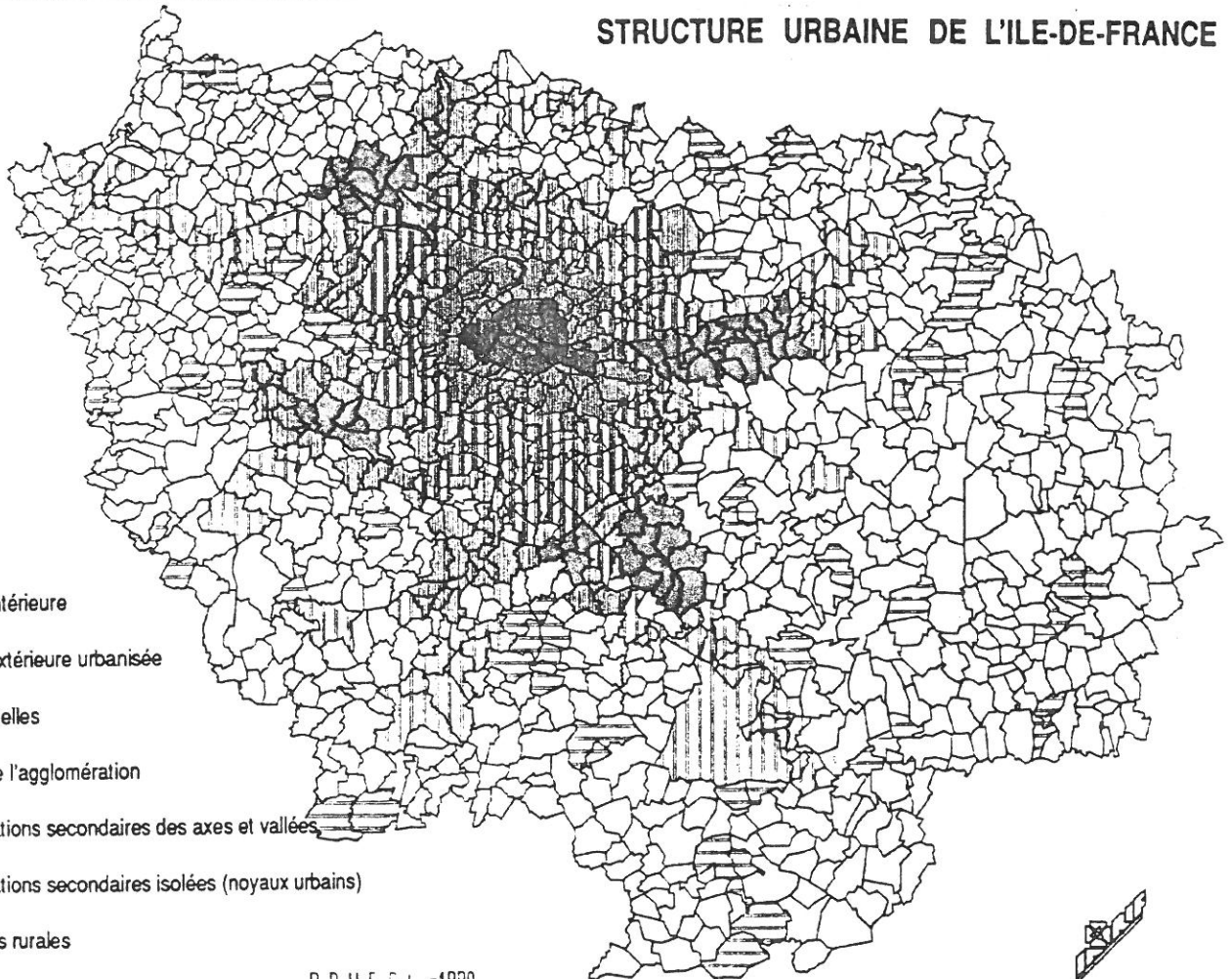
Dans les départements	Population aux cinq derniers recensements (en milliers)					Rythme annuel moyen d'évolution de la population en %							
	1962	1968	1975	1982	1990	Global				dû au solde migratoire			
						62-68	68-75	75-82	82-90	62-68	68-75	75-82	82-90
Paris	2 790	2 591	2 300	2 176	2 147	-1,2	-1,7	-0,8	-0,2	-1,7	-2,1	-1,1	-0,6
Hauts-de-Seine	1 382	1 462	1 439	1 387	1 391	+0,9	-0,2	-0,5	+0,0	+0,1	-0,9	-1,1	-0,8
Seine-Saint-Denis	1 084	1 250	1 322	1 324	1 381	+2,4	+0,8	+0,0	+0,5	+1,4	-0,2	-0,7	-0,5
Val-de-Marne	975	1 121	1 216	1 194	1 218	+2,4	+1,2	-0,3	+0,3	+1,6	+0,3	-0,9	-0,5
Seine-et-Marne	524	604	756	887	1 075	+2,4	+3,3	+2,3	+2,4	+1,7	+2,5	+1,7	+1,7
Yvelines	688	854	1 082	1 196	1 306	+3,7	+3,5	+1,4	+1,1	+2,7	+2,3	+0,5	+0,2
Essonne	479	673	923	988	1 084	+5,9	+4,6	+1,0	+1,2	+4,9	+3,4	+0,1	+0,3
Val-d'Oise	548	693	841	921	1 048	+4,0	+2,8	+1,3	+1,6	+3,0	+1,8	+0,4	+0,7
TOTAL ILE-DE-FRANCE.....	8 470	9 249	9 879	10 073	10 650	+1,5	+0,9	+0,3	+0,7	+0,7	+0,2	-0,4	-0,1

Note sur le découpage utilisé

L'Ile-de-France rassemble une grande diversité d'espaces, urbains ou ruraux, dont le découpage administratif est peu révélateur. A l'occasion de la réflexion sur le schéma directeur, en 1979, l'IAURIF a défini un découpage construit à partir de la notion d'agglomération de l'INSEE et de trois autres éléments : l'occupation réelle du sol communal (densité du bâti), les réseaux et les projets (il s'agit surtout des villes nouvelles). Il ressort de cette méthode huit zones. Trois d'entre elles forment la zone dite centrale, presque totalement urbanisée et représentée en bleu dans la carte ci-dessous. Elle comprend : Paris, la banlieue intérieure (formée par les communes limitrophes ou proches de Paris, et dont la densité d'urbanisation (surface urbanisée/surface totale) est deux à trois fois moindre qu'à Paris) et la banlieue extérieure (formée par les communes de l'agglomération parisienne qui satisfont au ratio surface urbanisée/surface totale supérieur à 55 %). Les cinq autres secteurs appartiennent à la zone dite extérieure représentée en rouge dans la carte ci-dessous.

Ce découpage évolue dans le temps, à mesure que se modifie l'occupation du sol francilien. Le découpage qui est ici utilisé se fonde sur les données de 1982. Il a été conservé même pour les dates éloignées (1962, 1968) afin de faciliter les comparaisons, bien qu'à l'époque la nature de ces espaces ait pu être différente. Une dernière précision, les communes qui forment le groupe des Villes Nouvelles sont celles qui en font aujourd'hui juridiquement partie, à l'exception de Bry-sur-Marne et de Villiers-sur-Marne, qui ont été rattachées à la banlieue extérieure urbanisée, bien qu'appartenant à la ville nouvelle de Marne-la-Vallée.

STRUCTURE URBAINE DE L'ILE-DE-FRANCE



D. D. H. E. G. L. - 1990

OJ/MV

LOGEMENT ET TAILLE DES MENAGES

En 1990, on dénombre 4 745 780 logements en Ile-de-France, soit 324 000 logements de plus qu'en 1982. La progression sur la période est de 40 500 logements par an (contre 46 200 entre 1975 et 1982) ; elle est surtout sensible en grande couronne (+ 26 400 logements par an), notamment en Seine-et-Marne (près de 8 000 par an).

Les résidences principales composent 89,2 % du parc, les logements occasionnels 2,4 %, les résidences secondaires 1,8 %, les logements vacants 6,6 %. Deux départements se situent en-dessous du pourcentage régional de résidences principales : Paris à cause de la surreprésentation des logements occasionnels (5,2 %) et des logements vacants (9,1 %), la Seine-et-Marne à cause de la forte proportion de résidences secondaires (5,7 %).

Le nombre de résidences principales s'établit en 1990 à 4 232 700, en progression de 7,5 % par rapport à 1982. Il a légèrement baissé à Paris, augmenté de 75 000 unités en petite couronne et de 223 000 en grande couronne (dont plus de 69 000 en Seine-et-Marne). Les résidences principales sont plus confortables qu'en 1982 : la proportion de logements ne possédant pas à la fois W.-C. et installations sanitaires a baissé de moitié en 8 ans (9,2 % contre 18,3 %). Cette baisse est particulièrement sensible à Paris (17,2 % contre 29,4 %), où, il est vrai, près de 70 % du parc date d'avant 1948. De plus, cet inconfort affecte surtout studios et deux pièces, très représentés dans la capitale. Les résidences principales sont aussi plus grandes en moyenne : la proportion de petits logements (studios et deux pièces) baisse dans tous les départements, alors que celle des 5 pièces et plus s'accroît. La proportion des 3-4 pièces augmente en zone centrale (à l'exception du Val-de-Marne) et diminue en grande couronne.

Enfin, la proportion de ménages propriétaires et accédants à la propriété augmente de 3 à 4 points dans tous les départements ; elle s'établit à 42,9 % en 1990 (38,8 % en 1982) mais varie fortement selon la localisation (de 28 % à Paris à près de 62 % en Seine-et-Marne).

La baisse de la taille moyenne des ménages se ralentit fortement en Ile-de-France ; elle passe de 2,50 en 1982 à 2,46 en 1990 ; le ralentissement du phénomène, souvent appelé décohabitation, observé depuis 1968 est très net dans tous les départements (figure).

La taille des ménages suit un schéma concentrique. Les plus petits ménages sont concentrés à Paris, notamment dans les cinq premiers arrondissements, où la taille moyenne des ménages est inférieure à 1,8. La capitale abrite une multitude de solitudes (Y. Chauviré). Le nombre moyen de personnes par logement passe à 2,48 en petite couronne, puis 2,82 en grande couronne ; le maximum est atteint dans les villes nouvelles (3,1 personnes par ménage), notamment à Melun-Sénart, où les logements abritent en moyenne 3,3 personnes et où plus de 38 % de la population a moins de 20 ans.

Parallèlement, les logements deviennent plus spacieux (3,21 pièces en moyenne en 1990 contre 3,09 en 1982), et le taux d'occupation, c'est-à-dire le nombre moyen de personnes par pièce, continue de baisser (figure) ; il reste plus élevé en petite couronne, notamment en Seine-Saint-Denis.

Olivier JEAN

	Taille moyenne des ménages				Nombre moyen de personnes par pièce			
	1968	1975	1982	1990	1968	1975	1982	1990
Paris	2,21	2,02	1,94	1,92	0,95	0,84	0,79	0,77
Hauts-de-Seine	2,76	2,55	2,37	2,31	1,01	0,89	0,82	0,77
Seine-Saint-Denis	3,04	2,86	2,71	2,66	1,10	0,97	0,88	0,84
Val-de-Marne	2,95	2,76	2,60	2,51	1,02	0,91	0,83	0,78
Seine-et-Marne	3,11	3,02	2,89	2,87	0,93	0,84	0,76	0,72
Yvelines	3,21	3,05	2,89	2,79	0,97	0,87	0,79	0,73
Essonne	3,23	3,10	2,92	2,78	0,99	0,88	0,79	0,73
Val-d'Oise	3,23	3,07	2,90	2,87	1,00	0,89	0,81	0,77
Ile-de-France	2,74	2,61	2,50	2,46	0,99	0,88	0,81	0,77

LE SOLDE NATUREL S'ACCROIT, LE SOLDE MIGRATOIRE DEVIENT MOINS DEFICITAIRE

Pour l'Ile-de-France, le bilan démographique de la dernière période intercensitaire s'établit comme suit :

- population au 5 mars 1990 : 10 661 000
- population au 4 mars 1982 : 10 073 000
- variation totale de la population : + 588 000
- solde naturel : + 636 000
- solde migratoire : - 48 000

Solde naturel

Si la population de l'Ile-de-France n'avait évolué que par le jeu des naissances et des décès, la croissance démographique aurait été de 0,77 % par an entre 1982 et 1990 (contre 0,71 % réellement constaté). Notre région, où les jeunes adultes sont relativement plus nombreux, arrive ainsi largement en tête des régions françaises (la moyenne France entière est de 0,41 %). Paris mis à part, les sept autres départements de l'Ile-de-France sont parmi les huit premiers de France en matière de rythme d'évolution naturelle de la population.

C'est la Seine-Saint-Denis, département à forte population étrangère, qui connaît le plus fort excédent naturel : 110 000 personnes pour les huit années de la dernière période intercensitaire. Département le plus rural, la Seine-et-Marne enregistre l'excédent le plus faible : 57 000 individus. Dans tous les départements, la moyenne annuelle de l'accroissement naturel est en hausse par rapport à la période 1975-1982. Cependant, en valeur relative, le rythme annuel de croissance démographique induite par le mouvement naturel stagne, voire diminue, dans deux départements : Yvelines et Essonne. Au niveau régional, hormis le creux de 1975-1982, "le taux de solde naturel" est remarquablement stable depuis le début des années soixante.

Solde migratoire

Entre 1975 et 1982, le solde migratoire de l'Ile-de-France était devenu négatif et le taux annuel moyen d'évolution de la population due aux mouvements migratoires était de - 0,41 %. Le taux reste négatif sur la dernière période intercensitaire, mais très faiblement : - 0,06 %. L'influence des échanges migratoires sur le niveau de la population régionale devient donc quasiment nulle. Pourtant les migrations continuent à jouer un rôle dans la redistribution spatiale de la population au sein de la région.

Dans tous les départements, les "taux annuels de solde migratoire" se redressent par rapport à la période 1975-1982. Les départements du centre à taux négatifs restent négatifs mais plus proches de zéro. Ainsi à Paris, par exemple, le taux passe de - 1,08 % entre 1975 et 1982 à - 0,60 % entre 1982 et 1990. Ceux de la grande couronne ont des taux plus fortement positifs. Seule exception, les Yvelines où le taux de solde migratoire

passé de 0,47 % entre 1975 et 1982 à 0,17 % entre 1982 et 1990. Le desserrement de la population régionale se poursuit entre 1982 et 1990.

Le bilan migratoire étant quasiment nul, la croissance démographique de l'Ile-de-France s'appuie exclusivement sur l'excédent naturel entre 1982 et 1990. Mais c'est le redressement du solde migratoire, beaucoup moins négatif qu'entre 1975 et 1982, qui explique en grande partie l'accélération de la croissance démographique sur la dernière période intercensitaire : de 0,28 % par an en 1975-1982, celle-ci passe à 0,71 % en 1982-1990.

Claude BONIOU

INSEE
DR D'ILE-DE-FRANCE
Service des études

TLJ/MV

**ESTIMER LA POPULATION EN ILE-DE-FRANCE ENTRE DEUX
 RECENSEMENTS :
 UN EXERCICE DIFFICILE**

Au cours du XIX^{ème} siècle, et durant la première moitié du XX^{ème}, les recensements de la population étaient réalisés tous les cinq ans. Depuis la seconde guerre mondiale, ils ont lieu tous les sept-huit ans. Pourtant la demande est très forte, ne serait-ce que sur l'évolution de la population totale, et la nouvelle loi de décentralisation n'a fait que la renforcer. A cet effet, l'INSEE réalise chaque année, entre deux recensements, une estimation de population par département.

Variation totale = solde naturel + solde migratoire

Estimer la population à un niveau régional et départemental est un exercice difficile. Si les mouvements naturels, naissances et décès, sont bien connus grâce à l'état civil, les mouvements migratoires le sont très peu. La France ne dispose pas, comme le Danemark ou les Pays-Bas, de registres de la population. Ces pays, d'ailleurs, ne réalisent pas de recensement. Pendant longtemps, à défaut de mesurer correctement la différence entre arrivées et départs dans la région, on reconduisait le solde migratoire constaté entre les deux derniers recensements. Mais à mesure que l'on s'éloignait du dernier point connu, cette reconduction paraissait fragile. Depuis 1987, une nouvelle méthode a été mise en place. Elle utilise deux sources différentes, les fichiers issus de la taxe d'habitation et l'enquête emploi.

Une nouvelle méthode : estimer les résidences principales et le nombre moyen d'occupants

Au lieu d'essayer d'estimer un solde migratoire qui, ajouté au solde naturel, donne l'évolution totale, cette nouvelle méthode estime directement la population totale. Le solde migratoire n'est obtenu qu'après coup, par différence entre l'évolution totale et le solde naturel.

Cette méthode procède en deux étapes :

- 1 - Une estimation est faite du nombre de résidences principales, à partir du fichier de taxe d'habitation. En 1982, cette source surestimait d'un pour cent ces résidences par rapport au recensement. Ce dernier étant plus fiable, la taxe d'habitation n'est utilisée qu'en évolution par rapport à celui-ci.
- 2 - Pour obtenir la population, il faut maintenant estimer le nombre moyen d'occupants par logement. Encore une fois, c'est le chiffre du dernier recensement qui sert de référence. Mais ce chiffre avait tendance à diminuer depuis les années soixante. C'est ce qu'on appelle le phénomène de décohabitation. L'enquête emploi, effectuée au 1/300 sur un échantillon aréolaire, permet de suivre l'évolution de cette taille moyenne des ménages.

La multiplication des deux termes, nombre de résidences principales et taille moyenne des ménages, donne la population des ménages ordinaires. Il ne reste plus qu'à ajouter la population hors ménage, qui a été supposée constante. Ce dernier terme ne représente qu'à peine plus de 2 % de la population totale et il a effectivement très peu bougé depuis 1982.

Enfin, l'ensemble des estimations départementales de toutes les régions sont calées sur une estimation nationale. Celle-ci est calculée à partir des soldes naturels et migratoires. Le solde migratoire national ne dépend que des échanges avec l'étranger et n'est que d'un poids très faible dans la croissance, comparé à celui du solde naturel (un cinquième entre 1982 et 1990).

Des résultats qui avivent notre perplexité

La confrontation entre estimation et recensement n'est pas des plus agréables. Avec 10 426 000 habitants au 1er janvier 1990, au lieu des 10 661 000 recensés le 5 mars 1990, on a sous-estimé la population francilienne de 235 000 personnes, soit 2,2 % de la population.

Mais sur l'évolution 1982-1990, cela représente une erreur de 40 % ! Heureusement pour nous, d'autres organismes se sont également largement trompés. L'erreur, au niveau régional, est due pour les deux tiers à l'estimation de la taille moyenne des ménages, pour un tiers à l'estimation du nombre de résidences principales. En effet, l'enquête emploi confirmait la tendance à la décohabitation, bien que ralentie, alors qu'elle s'est nettement stabilisée au vu du recensement, particulièrement à Paris.

La population des départements a été plus ou moins bien estimée. Deux départements ont été très largement surestimés, les Yvelines (+ 0,1 %) et l'Essonne (+ 0,5 %), tous les autres sous-estimés. Mais l'erreur vient pour plus de la moitié de l'estimation de Paris. Avec 2 019 000 habitants au lieu de 2 152 000 recensés, on s'est trompé de 133 000 individus, soit 6,2 % de la population parisienne. L'erreur est cette fois due pour les deux tiers à l'estimation des résidences principales, pour un tiers à l'estimation de la taille moyenne des ménages.

Une importante réflexion va bientôt s'engager pour essayer d'améliorer cette méthode, ou en changer.

Thomas LE JEANNIC

Paris, le 17 juin 1991

LES PROJECTIONS DE POPULATION (Communication de Mariette SAGOT - IAURIF)

Quels seront les besoins en universités, lycées, crèches, équipements hospitaliers, structures d'accueil pour personnes âgées, logements dans les 5, 10, 15 et 25 prochaines années ? Autant de questions qui nécessitent de procéder à des projections de population.

L'exercice prospectif

En démographie, les modèles de projection sont explicites et formalisés. Ils s'appuient aux échelons national et régional sur la méthode des composantes.

Entre deux dates données, l'évolution de la population est rythmée par plusieurs flux :

$$\Delta \text{POP} = \underbrace{(\text{naissances} - \text{décès})}_{\text{solde naturel}} + \underbrace{(\text{immigrants} - \text{émigrants})}_{\text{solde migratoire}}$$

A l'échelon régional le solde migratoire se décompose en solde des échanges de population avec l'étranger et en solde des échanges de population avec le reste du pays.

Les recensements et l'Etat-Civil permettent de suivre l'évolution de ces composantes dans le temps.

Un préalable indispensable à tout exercice prospectif : retracer et tenter de comprendre les évolutions passées de chacune des composantes.

Derrière ces évolutions se cachent des individus confrontés à des choix plus ou moins contraints (avoir ou non des enfants, choisir ou non de changer de domicile) ou à des risques (celui de décéder à chaque âge). Ainsi, les naissances dépendent de deux éléments : le nombre de femmes en âge de procréer (effet structurel) et leur propension à faire des enfants (effet comportement).

Le rapprochement des résultats du recensement et des données de l'Etat-Civil permet de faire la part entre l'évolution des comportements et celle des structures de population.

C'est l'évolution de ces comportements ou de ces risques qui conditionne le devenir d'une population (son effectif, sa structure). Projeter une population, c'est tenter de cerner les incertitudes qui pèsent sur ces évolutions.

Le cas de l'Ile-de-France

- Les spécificités du modèle de projection régionale développée à l'IAURIF,
- Le choix des hypothèses :
 - . Peut-on envisager une reprise de la fécondité en Ile-de-France à l'exemple de la Suède ?
 - . Comment peuvent évoluer les échanges de populations avec l'étranger ?
 - . Les départs de retraités vont-ils encore peser sur le déficit migratoire de l'Ile-de-France ?
 - . Les mouvements d'actifs et de leurs familles sont sensibles à l'évolution du contexte économique général et au développement économique comparé de l'Ile-de-France et de la Province. Quelles peuvent-être les évolutions de l'emploi en France, en Ile-de-France dans les prochaines années ?

La perspective face aux décideurs

L'exercice prospectif n'a pas pour ambition de prédire. Il ne saurait fournir une représentation unique du futur mais des futurs possibles.

L'avenir n'est pas écrit, l'éventail des possibles traduit la marge importante laissée à l'action humaine pour générer la population.

Toutefois, en tant qu'outil d'aide à la décision, il est nécessaire de restreindre l'incertitude aux scénarios qui "semblent" les plus probables.

Pour répondre à une demande précise des décideurs, un moyen de limiter les "devenirs possibles" est de focaliser l'attention sur les paramètres qui ont le plus d'impact sur le problème étudié et de préciser la marge de manoeuvre que peut avoir le politique.

* * *

Pour en savoir plus :

- . Projections actualisées de population pour l'Ile-de-France 1985-2015 - IAURIF - janvier 1990.
- . Révision du SDAU. Premiers éléments de cadrages démographiques - IAURIF - août 1990.
Cette note présente le scénario 12,3 millions d'habitants, recalé sur le recensement de 1990.
- . Croissance démographique et besoins en logement. Communication de l'IAURIF à la Commission Habitat Foncier de la révision du SDAU - septembre 1990.

Cette note étaye les conséquences du scénario 12,3 millions d'habitants sur les besoins en logements.
- . Cahier de l'IAURIF n° 96 consacré au recensement 1990 en Ile-de-France.

LA COMPOSITION DES MENAGES FRANCILIENS

Y.CHAUVIRE (Univ. Paris-I et CNRS)

Les résultats du recensement de 1990 permettent d'analyser la composition des ménages franciliens et de dégager les différences qui existent, en ce qui concerne la structure des ménages, entre les départements et les communes qui composent la région.

1. La taille moyenne des ménages: la baisse se ralentit, la répartition spatiale se modifie peu

1.1. La baisse de la taille moyenne des ménages se ralentit

Sauf à Paris, le nombre de ménages ordinaires a augmenté entre 1982 et 1990 (Cf O.Jean). Mais, sauf encore à Paris, la population de ces ménages progresse moins que leur nombre. De ce fait la taille moyenne des ménages diminue: elle passe de 2,54 personnes par ménage en 1982 à 2,48 en 1990 dans la petite couronne et de 2,90 à 2,83 dans la grande couronne. A Paris, les deux évolutions sont négatives mais inégalement marquées. La taille moyenne des ménages, déjà très faible, passe de 1,94 à 1,92.

Mais le rythme de la diminution tend à se ralentir très nettement dans l'ensemble de la région comme pour chacun des départements par rapport à l'évolution observée entre 1975 et 1982 (Cf O.Jean).

1.2. La carte de la taille moyenne des ménages est peu modifiée

Dans les 1300 communes de la région (en considérant les 20 arrondissements de Paris comme des communes), prédominent de faibles variations de la taille moyenne des ménages entre 1982 et 1990. Les fortes variations se situent essentiellement à la périphérie de la région, c'est à dire en grande couronne. Les fortes augmentations sont presque toutes localisées en Seine-et-Marne.

De ce fait, la carte de la taille des ménages en 1990 diffère peu de celle de 1982. La disposition concentrique est particulièrement nette en ce qui concerne l'agglomération parisienne. Les ménages sont plus petits à Paris et en petite couronne; ils sont beaucoup plus grands dans une auréole externe presque continue qui passe par les villes nouvelles.

2. Petits et grands ménages: des caractéristiques et des répartitions très différentes

2.1. La surreprésentation des personnes seules

Dans l'ensemble de la région, presque un ménage sur trois (31,7%) est composé d'une personne seule. La proportion de Franciliens qui vivent seuls s'élève donc à 12,9% de la population des ménages ordinaires. Cette proportion a augmenté depuis 1982 mais moins vite que durant la période inter-censitaire antérieure.

L'évolution démographique de la région, marqué sauf à Paris, par un net vieillissement (Cf Th. Le Jeannic), et les caractéristiques du système migratoire unissant la région, la province et l'étranger permettent de comprendre cette montée de la solitude dont le ralentissement du phénomène de décohabitation ne peut que limiter l'ampleur.

Les résultats dont nous avons disposé montrent que comme en 1982 la solitude frappe surtout les femmes qui représentent 60,6 % des personnes seules. La courbe du taux de solitude par âge présente deux pointes d'inégale importance: celle des âges jeunes puisqu'entre 25 et 30 ans 18,3% des Franciliens des deux sexes vivent seuls et celle des âges élevés puisque 38% des Franciliens des deux sexes âgés de 65 ans ou plus sont des solitaires (les femmes forment plus de 80% de cette sous-population).

La carte du taux de solitude de la population de 15 ans et plus montre que les taux les plus élevés se rencontrent dans le centre de l'agglomération parisienne et surtout dans Paris intra-muros où le taux moyen est de 26% (Cf Th. Le Jeannic dans Regards sur l'Ile-de-France n°12). Mais l'isolement est également fréquent dans les vieux centres urbains de la région ou dans les communes rurales connaissant un fort vieillissement comme celles de l'Est et du Sud-Est de la Seine-et-Marne.

2.2. Les grands ménages: surtout dans la banlieue parisienne

La proportion des ménages de 5 personnes ou plus dans l'ensemble des ménages est pratiquement la même (8,6%) en 1990 qu'en 1982 (8,8%). La baisse du nombre et de la part des grands ménages qui correspondent le plus souvent à des couples avec trois enfants ou plus semble enrayée, y compris à Paris où l'on constate même une très légère remontée.

Les explications globales sont à rechercher dans le ralentissement du phénomène de dé-cohabitation évoqué précédemment mais également dans le maintien d'une fécondité relativement élevée dans certains secteurs de la région.

Ces grands ménages sont fréquents dans la banlieue parisienne, et plus particulièrement dans la proche banlieue Nord et Nord-Est ainsi que dans les communes des Yvelines situées dans la vallée de la Seine (Mantes-la-Jolie, Les Mureaux, Chanteloup-les-Vignes). La taille élevée des ménages est sans doute liée à la présence dans ces communes de familles étrangères à la fécondité plus forte que celle des familles françaises de même niveau social.

Mais les grands ménages sont également surreprésentés dans les communes où le mouvement de la construction a été important entre 1982 et 1990 telles celles qui appartiennent aux villes nouvelles ou celles qui sont touchées par la "rurbanisation" (comme par exemple en Seine-et-Marne).

TLJ/MV

LA FRANCE VIEILLIT, L'ILE-DE-FRANCE UN PEU MOINS, MAIS PARIS RAJEUNIT

Encore un coup de vieux pour la population française

La population française vieillit. Depuis 1968, la part des jeunes de moins de 20 ans ne cesse de diminuer. Elle est ainsi passée en 22 ans, de 32,2 % à 26,5 %, perdant encore 2,2 points sur la dernière période intercensitaire. Parallèlement la part des Français de 60 ans ou plus, après une légère baisse, entre 1975 et 1982, due à l'arrivée à ces âges des classes creuses de 1914-1918, reprend sa tendance à la hausse en passant de 18,5 % à 19,9 %, entre 1982 et 1990. Si l'on prolonge de façon simpliste la tendance 1975-1990, les retraités devraient être aussi nombreux que les jeunes d'ici 19 ans.

Les personnes très âgées, de 85 ans ou plus, ont doublé leur part depuis 1962 et ont dépassé le million d'individus en 1990.

Ce phénomène général de vieillissement de la population est la conséquence de deux évolutions démographiques : les générations nées depuis la fin des années soixante-dix sont moins nombreuses que leurs aînées, suite à la baisse de la fécondité. Et les retraités ont une espérance de vie qui ne cesse d'augmenter.

L'Ile-de-France vieillit aussi, mais moins vite

L'Ile-de-France connaît aussi ce vieillissement général de la population. Mais il est atténué par les migrations interrégionales. Traditionnellement, la région attire les jeunes en quête d'emploi, mais voit partir des adultes d'âge mûr avec leurs enfants et des retraités. Mis à part le départ de jeunes enfants, les migrations ont donc tendance à contrecarrer le vieillissement naturel de la population.

La part des jeunes de moins de 20 ans a perdu un point à chaque recensement depuis 1975. Néanmoins, elle est sur le point de rejoindre le chiffre national (26,1 contre 26,5). La part de l'Ile-de-France dans la jeunesse française ne cesse ainsi d'augmenter : 16,1 % des jeunes Français habitaient l'Ile-de-France en 1962, ils sont désormais 18,6 %. La part des retraités augmente également en Ile-de-France, mais de façon nettement plus modérée qu'en France et l'écart entre les chiffres français et franciliens s'est encore accru : 1,2 point d'écart en 1962, 3 points en 1982, 4,1 points en 1990. En l'absence totale de migration, la part des retraités n'aurait pas augmenté de 0,3 point mais de 2,4 points et donc davantage que sur l'ensemble du territoire.

La part des personnes de 85 ans ou plus est la hausse régulière. Elle a doublé, comme en France, depuis les années soixante et passe de 1,2 % en 1982 à 1,6 % en 1990.

La part des personnes en âge d'être actives, entre 20 et 59 ans, continue d'augmenter, en France comme en Ile-de-France. Elle reste proportionnellement plus importante dans la région capitale : 58,1 % contre 52,5 % en province. Cette surreprésentation francilienne à ces âges est particulièrement importante entre 25 et 35 ans.

Paris au contraire rajeunit

La part des jeunes de moins de 20 ans se réduit dans tous les départements, sauf à Paris. Cependant, en passant de 18,5 % à 18,7 %, la capitale reste loin derrière. Mais surtout, alors que la population parisienne diminuait de 1,1 % entre 1982 et 1990, celle des Parisiens de 60 ans ou plus diminuait de 7,3 %. Ce départ des retraités parisiens avait déjà été constaté en 1982. Ils représentent maintenant le cinquième de la population, contre presque un quart en 1975. Les Hauts-de-Seine sont cependant sur le point de rejoindre le niveau de la capitale avec 18 % de personnes de 60 ans ou plus.

Thomas LE JEANNIC

EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION

	1962	1968	1975	1982	1990
0 à 19 ans					
France	32,2	32,2	30,7	28,7	26,5
Ile-de-France	28,4	28,7	28,1	27,1	26,1
Paris	21,5	19,9	18,5	18,5	18,7
20 à 59 ans					
France	49,7	49,0	50,3	52,8	53,6
Ile-de-France	54,7	54,1	55,5	57,4	58,1
Paris	58,1	56,9	57,4	59,3	60,6
60 ans ou plus					
France	18,1	18,8	18,9	18,5	19,9
Ile-de-France	16,9	17,1	16,3	15,5	15,8
Paris	20,4	23,2	24,0	22,1	20,8